



TARIF TTC AU 1^{er} MAI 2024

PERSONNES PHYSIQUES	
IMMATRICULATION PRINCIPALE	TTC
Création	22,88 €
Achat, donation, mutation onéreuse (loi 1909), sans 1er avis au BODACC	48,31 €
Achat, donation, mutation onéreuse (loi 1909), avec 1er avis au BODACC paru	48,31 €
Immatriculation à la suite d'un transfert, sans maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe (notification comprise)	123,39 €
Immatriculation à la suite d'un transfert, avec maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe (notification comprise)	146,27 €
Lors d'un transfert prévoir, le cas échéant, les frais de notification supplémentaires pour chaque immatriculation secondaire	30,52 €
MODIFICATION	
Modification avec avis au BODACC	91,57 €
Modification sans BODACC	46,57 €
Mise en location-gérance, mise en gérance-mandat	94,12 €
Acquisition d'un fonds de commerce par l'exploitant, sans 1er avis au BODACC	49,12 €
Acquisition d'un fonds de commerce par l'exploitant, avec 1er avis au BODACC paru	49,12 €
INSCRIPTION COMPLÉMENTAIRE	
Création	51,66 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	54,21 €
Achat, donation, mutation onéreuse, sans 1er avis au BODACC	54,21 €
Achat, donation, mutation onéreuse, avec 1er avis au BODACC paru	54,21 €
Fermeture de ou de l'un des établissements complémentaires	46,57 €
IMMATRICULATION SECONDAIRE (NOTIFICATION COMPRISE)	
Création	76,27 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	78,83 €
Achat, mutation onéreuse, sans avis provisoire	78,83 €
Achat, mutation onéreuse, avec 1er avis au BODACC paru	78,83 €
TRANSFERT D'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE HORS RESSORT (IDEM "IMMATRICULATION SECONDAIRE")	
Ajouter le coût de la notification à l'ancien greffe secondaire	7,63 €
NOTIFICATION INTERGREFFE (DÉTAIL)	
Pour le greffe qui reçoit la formalité	7,63 €
Pour le greffe qui reçoit la notification	22,88 €
Total des frais de notification	30,52 €
DÉPÔT D'ACTE (CONJOINT COMMUN EN BIENS, CONTRAT D'APPUI)	
Dépôt d'acte concomitant à l'immatriculation	7,63 €
Dépôt d'acte isolé	14,83 €



PERSONNES MORALES	
CONSTITUTION PERSONNE MORALE - IMMATRICULATION PRINCIPALE AVEC DÉPÔT D'ACTE	TTC
Constitution de sociétés commerciales avec création d'établissement	35,59 €
Constitution des autres sociétés et groupements avec création d'établissement	63,54 €
Constitution sans activité, y compris les sociétés commerciales	63,54 €
Achat, apport, mutation onéreuse (loi 1909), sans 1er avis au BODACC	66,10 €
Achat, apport, mutation onéreuse (loi 1909), avec 1er avis au BODACC paru	66,10 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	66,10 €
Immatriculation sans BODACC (ex. : certaines SEL, GAEC, CUMA)	63,54 €
Immatriculation à la suite d'un transfert, sans maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe (notification comprise)	222,63 €
Immatriculation à la suite d'un transfert, avec maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe (notification comprise)	254,42 €
Lors d'un transfert prévoir, le cas échéant, les frais de notification supplémentaires pour chaque immatriculation secondaire	41,98 €
MODIFICATION	
Avec avis au BODACC et dépôt d'acte (sauf changement de forme : voir ci-après)	188,81 €
Avec BODACC : cas particulier du changement de forme juridique	207,88 €
Avec BODACC gratuit : cas particulier de la transformation d'un GAEC en EARL, SCEA	91,88 €
Sans BODACC, avec dépôt d'acte (ex. : certaines SEL, GAEC, CUMA)	72,81 €
Avec BODACC, sans dépôt d'acte	175,28 €
Sans BODACC, sans dépôt d'acte (ex. : certaines SEL, GAEC, CUMA)	59,28 €
Mise en location-gérance, gérance-mandat, avec BODACC, sans dépôt d'acte	177,83 €
Acquisition fonds de commerce par l'exploitant, sans 1 ^{er} avis BODACC, sans dépôt d'acte	61,83 €
Acquisition fonds de commerce par l'exploitant, avec 1er avis BODACC paru, sans dépôt d'acte	61,83 €
INSCRIPTION COMPLÉMENTAIRE	
Création	61,81 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat	64,36 €
Achat, apport, mutation onéreuse, sans 1er avis au BODACC	64,36 €
Achat, apport, mutation onéreuse, avec 1er avis au BODACC paru	64,36 €
Fermeture du ou de l'un des établissements complémentaires	59,28 €
IMMATRICULATION SECONDAIRE (NOTIFICATION COMPRISE)	
Création de l'établissement secondaire*	97,88 €
Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat *	100,44 €
* Si la société commence son activité lors de cette formalité il y a lieu de publier un avis au BODACC	116,00 €
Achat, apport, mutation onéreuse, sans 1er avis au BODACC	100,44 €
Achat, mutation onéreuse, avec 1er avis au BODACC paru	100,44 €
TRANSFERT D'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE HORS RESSORT (IDEM "IMMATRICULATION SECONDAIRE")	
Ajouter le coût de la notification à l'ancien greffe secondaire	10,19 €



NOTIFICATION INTERGREFFE (DÉTAIL)	TTC
Pour le greffe qui reçoit la formalité	10,19 €
Pour le greffe qui reçoit la notification	31,79 €
Total des frais de notification	41,98 €
DÉPÔT D'ACTE ISOLÉ	
Dépôt d'acte constitutif isolé (par correspondance)	8,93 €
Dépôt d'acte modificatif isolé (par correspondance)	14,83 €
AVIS AU BODACC	
1er avis BODACC	12,12 €
BENEFICIAIRES EFFECTIFS	
Déclaration relative au bénéficiaire effectif lors de la demande d'immatriculation (ce tarif est également applicable à la société ou l'entité qui est un placement collectif qui dispose d'un délai de 180 jours ouverts à compter de son immatriculation)	20,34 €
Déclaration modificative ou complémentaire au bénéficiaire effectif déjà déclaré et déclaration des BE dans le cadre d'une immatriculation sur transfert hors ressort	42,78 €
Déclaration initiale relative au bénéficiaire effectif par les personnes morales immatriculées avant le 1er août 2017, et devant intervenir au plus tard le 1er avril 2018	48,72 €
REGISTRE SPÉCIAL DES AGENTS COMMERCIAUX	
Immatriculations	23.56 €
Inscription modificative	14.94 €
Extrait d'inscription de la déclaration	3.85 €
Radiation	23.56 €
Réclamation de renseignements ou pièces manquantes	2.59 €
DEPOT DES COMPTES ANNUELS	
Dépôt des comptes annuels (année en cours ; sans dépôt de comptes consolidés)	44,50 €